

---

---

plan en question, pourra en assumer toute la responsabilité et se mettre à l'œuvre, en ayant soin d'en aviser la Commission des Représentants.

Cette question est très délicate et d'une importance capitale ; il peut en résulter, en dépit de toutes les précautions, une situation déplorable, qu'il convient d'éviter ; c'est pourquoi il est recommandé de n'agir qu'avec beaucoup de prudence et d'attention.

Dans le cas où il ne serait pas possible de mettre ainsi les habitants en sûreté, il serait préférable de les laisser quelque temps au lieu où ils se trouvent. Dans ce cas il est nécessaire que des mesures soient prises pour parer à une agression éventuelle de la part des forces irrégulières.

ART. 6. — Il est décidé de porter à la connaissance de l'opinion publique du monde entier que des liens étroits rattachent entre eux les sept vilayets ; qu'ils forment un tout indivisible et inséparable, qu'il est impossible de supprimer les droits de l'Islam dans ces régions ou même d'en réduire l'importance.

Aussitôt que le Congrès aura terminé ses travaux, une proclamation précise et nette sera adressée au Gouvernement central ainsi qu'aux autorités étrangères pour leur exposer le but que poursuit notre organisation nationale, les visées et le caractère de notre Congrès, les résolutions prises par ce dernier en ce qui concerne nos mouvements, en un mot pour expliquer les vœux et les revendications que formule la conscience même de la Nation.

D'autre part, chacun des membres de cette association en particulier et tous les comités de direction et de représentation dans leur ensemble, sont chargés et tenus de faire de leur mieux pour propager partout les buts et les visées de notre organisation, comme aussi de rechercher les moyens les plus propres à faire bien comprendre les dits buts et visées à la population. Pour ce faire, on utilisera tous les moyens possibles. Dans les milieux où paraissent des journaux locaux, dans ceux où il y a possibilité d'en faire paraître et dans ceux où on pourrait trouver des res-